



**bulletin  
d'information  
du bureau  
confédéral**

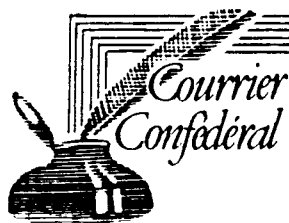
**849**

29 mars 1989

**COURRIER CONFEDERAL**

- Bureau Confédéral  
Appel du Bureau confédéral : avril, temps fort de la  
préparation du 43ème Congrès. 2
- Débats 43ème Congrès  
Informations parvenues au Secrétariat du BC au 28/3 3 - 4
- La Vie Ouvrière  
Spécial "discutons ensemble" n°2  
N° 2237 du 3 avril 1989. 5A - 6B
- Santé, protection sociale  
Elections SECU - La démocratie bafouée  
Déclaration de Thérèse Poupon au nom de la CGT 7
- Politique Revendicative  
Aménagement du temps de travail. 8 - 10
- Politique Revendicative - Fédération des THC  
Des succès à valoriser.  
Contre la précarité : succès dans la lutte. 11 - 13
- C.C.J.  
L'UD du Nord avec son centre départemental de la Jeunesse  
prépare les 13 et 14 avril 1989. 14 - 15
- ORGANISATION  
Calendrier des grandes consultations nationales 1989.  
Plus de 6 millions de salariés sont concernés dont  
16 élections de plus de 100 000 inscrits. 16 - 17
- PAIX ET DESARMEMENT  
Attention. Campagne pour la réduction des dépenses de  
surarmement 18

oOo



# BUREAU CONFEDERAL

## APPEL DU BUREAU CONFEDERAL DE LA CGT

### Avril : temps fort de la préparation du 43ème Congrès

A moins de deux mois du congrès confédéral, un important travail est engagé, un bilan déjà positif existe.

De nombreux syndicats et organisations CGT ont ou vont tenir congrès, assemblées générales de syndiqués, ont ou vont réaliser des débats d'ici la fin mai.

Simultanément, dans les colonnes des publications confédérales, s'expriment individuellement des syndiqués contribuant ainsi à une réflexion démocratique authentique et collective.

Le Bureau confédéral appelle à intensifier l'effort entrepris et à généraliser partout la démarche pour atteindre à ce que chacune des organisations CGT s'y inscrive. Il est essentiel que des centaines de milliers de syndiqués prennent part à la réflexion, au débat et se prononcent en toute conscience sur l'orientation et les objectifs de la CGT pour les trois années à venir.

Préparer à cette dimension le congrès confédéral, c'est progresser effectivement, pas seulement en bonnes intentions mais en actes, vers l'objectif impérieux que nous nous devons d'atteindre : faire du syndiqué la clé de voûte de toute l'activité CGT, pour les revendications, élaborées selon les besoins exprimés des salariés et avec eux pour l'action revendicative tant dans la mise au point de ses formes que pour sa réalisation à tous les stades, pour la vie syndicale dans chacun de ses aspects, pour l'adhésion et la démarche de renforcement indispensable de la CGT. Tout passe et doit de plus en plus vraiment passer par le syndiqué. En dépendent l'élargissement et l'efficacité du mouvement de masse que nous souhaitons pour l'ensemble de la CGT.

Pour autant, rien n'est simple ni facile. Préparer le 43ème Congrès dans les luttes et avec les syndiqués nécessite des initiatives de direction et d'impulsion précises et tenaces.

Comment se dispenser d'un vaste effort pour mettre à disposition d'un maximum de militants et de syndiqués les numéros du Peuple contenant les documents statutaires mis en discussion ? Il faut que chacune et chacun puisse débattre et se prononcer "sur pièces" en parfaite connaissance de cause.

Impossible non plus d'attendre la floraison spontanée des discussions. Chaque direction syndicale doit en créer les conditions de réalisation en voyant les choses en grand pour que, réellement, les débats pullulent sur les lieux de travail, parmi toutes les catégories de salariés.

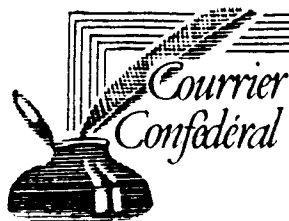
Les quatre numéros spéciaux de la Vie Ouvrière consacrés aux thèmes essentiels du congrès aideront grandement au débat. Aussi, un effort important doit être fait pour leur diffusion ainsi que pour celle d'Antoinette et d'Options qui apportent leur concours à cet effort général.

Le Bureau confédéral appelle à un grand coup d'accélérateur dans la préparation du 43ème Congrès durant tout le mois d'avril.

Tous les dirigeants d'organisation, militants, élus et mandatés sont invités à s'investir personnellement dans cet effort d'envergure en participant à des initiatives à l'entreprise, congrès, assemblées générales de syndiqués, débats multiformes.

Dans le cadre de ce temps fort d'avril, la direction confédérale, pour sa part, participera à un minimum de cinquante initiatives diversifiées à l'entreprise.

Montreuil, le 23 mars 1989.



# DEBATS 43EME CONGRES

## INFORMATIONS PARVENUES AU SECRETARIAT DU BUREAU CONFEDERAL AU 28/3/89

### FD TRANSPORTS

5 congrès réalisés en janvier-février :

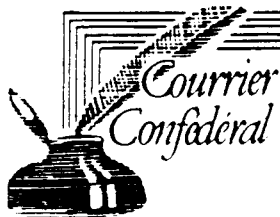
- 25-28/1/89 : Air France SGPAF (environ 80 participants)
- 27-28/1/89 : Transports Urbains de Rennes (environ 40 participants)
- 02-04/2/89 : Air France SICTAM (environ 30 participants)
- 13-14/2/89 : ADP SPE (environ 30 participants)
- 26/2/89 : Transports Urbains de Nîmes (21 participants).
- 17-18/4/89 : Autoroute ASF

RATP maîtrise : 4 débats dans les sections syndicales :

- 28/2/89 : Hauts de Seine (10 participants)
- 02/3/89 : Seine St Denis (20 participants)
- 14/3/89 : Val de Marne
- 15/3/89 : Paris
- 16/3/89 : Conseil syndical et mandatement du délégué.

Débats diversifiés :

- 23/2/89 : Air France Roissy : initiative à Roissy avec H. KRASUCKI (Air France, ADP, UTA, Sogafro). 200 participants.
- 02/3/89 : Transports Urbains de Nîmes. Débats UD-FD. La direction syndicale organise une assemblée de syndiqués pour débat.
- 03/3/89 : Air France Roissy Fret : toute la journée dans le cadre de la campagne électorale (votes les 6,7,8 mars) suite à la rencontre avec H. KRASUCKI, avec la participation de S. SALMON THARREAU, Secrétaire générale de la fédération.  
2 H d'informations CGT : matin : 60 participants - après-midi : 50 présents.  
3 adhésions en plus des 7 réalisées le 23/2.  
177 signatures contre l'adhésion d'Air France à la CSTA pour dépôt à la commission paritaire.
- 14/3/89 : UL Paris Nord II. 2 débats : Transports Satem et Transports Europa Parrainage Calberson International.
- 15/3/89 : Autoroute Cofiroute
- 15/3/89 : Transports Urbains de Blois.
- 22/3/89 : Transports Urbains de Bordeaux (UD,FD).
- 22/3/89 : TFE Strasbourg.
- 22/3/89 : Haute-Vienne. 3 syndicats à l'initiative FD-UD.
- 22/3/89 : Transports Urbains de Strasbourg.
- 23/3/89 : RATP Ferré, section Massy
- 23/3/89 : RATP Routiers. Débat à la commission exécutive.
- 24/3/89 : Syndicat des transports de Rennes, FD, UL : 9 syndicats. Débats avec les délégués et organisation d'un débat par entreprise.
- 12/4/89 : SGPAF : débat au Comité général.



### UD MAYENNE (53)

Congrès de syndicats :

Hôpital de Laval, Camex (Laval), Joint-Français (Château Gontier), Alcatel (Laval), Wareil-Mayerne.

Assemblées générales de syndiqués dans les entreprises :

Laval : Crédit Foncier de France, Forclum, Valéo, Gruau, PTT-OCL, PTT-RP, Gevelot (24/3), SFMO, Salmson.

### UD Meuse (55)

- 20 tenues de congrès de syndicats d'entreprises.
- 30 assemblées générales dans les entreprises.
- 5 assemblées générales dans les UL ou antennes.
- 5 débats diversifiés par UL avec les militants.
- 4 débats diversifiés par profession.
- 5 débats diversifiés par syndicat isolé.

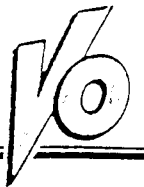
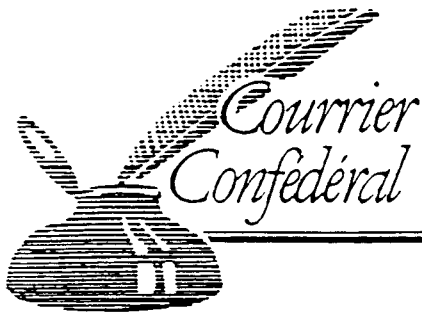
### UD Seine et Marne (77)

30 débats pour impulser la préparation du 43ème congrès :

- Chelles : Cheminots
- Coulommiers : Brodart, Villeroy et Boch
- Marne la Vallée : Communaux, Rowntree Mackintosh, Service SA
- Lagny : Hôpital
- Meaux : Communaux, Centre de tri PTT
- Nemours : Corning (21/3), Quartz et Silice (16/3)
- Melun : Snecma, Cité Administrative, BDF Nivea, Hôpital, Car Crédit Lyonnais, EDF siège
- Mitry Mory : Communaux, Wabco
- Montereau : JS (17/3), Hôpital, Centrale EDF, SAM
- Ozoir-Pontault : Aprim, CNRO, Imprimerie François
- Provins : Degond
- SDEN.

EN AVRIL,

TEMPS FORT DES DEBATS 43EME CONGRES CONFEDERAL



Numéro 2327 du 3 Avril 1989

# special "discutons ensemble"

## n° 2

# SI NOUS CAUSIONS SYNDICAT!

Réfléchir ensemble, discuter, débattre... A deux mois de son 43<sup>e</sup> congrès confédéral, une grande réflexion collective anime la CGT, ses syndicats, ses syndiqués et les lecteurs de la « La VO ».

A cette occasion, notre journal a prévu de réaliser des numéros spéciaux. Le second paraît dans deux semaines et traite de « Quel syndicat faut-il aujourd'hui... »



# BON DE COMMANDE VO SPECIAL CONGRES N° 2

CES RENSEIGNEMENTS SONT

**OBLIGATOIRES**

numéro 2327  
du 3 avril 1989

Ecrire le nom de votre entreprise entièrement

Votre entreprise: \_\_\_\_\_

Commune de l'entreprise: \_\_\_\_\_

Département de l'entreprise: \_\_\_\_\_

**CADRE RESERVE A LA V.O.**

|    |    |     |     |    |    |
|----|----|-----|-----|----|----|
| FD | UD | COM | ORD | SS | UL |
|----|----|-----|-----|----|----|

METTES UNE CROIX POUR INDICHER LA FEDERATION A LAQUELLE VOUS APPARTENEZ

|  |                                  |  |   |
|--|----------------------------------|--|---|
| 41 AFFAIRES SOCIALES                     | 27 ENERGIE ELECTRIQUE ET GAZIERE | 45 PERSONNELS PENITENTIAIRES                   | 30 SYNDICAT DES MARCHES                     |
| 11 AGRICULTURE ALIMENTAIRE               | 20 EQUIPEMENT                    | 47 SOCIETES D'ETUDES CONSEIL ET PREVENTION     | 31 SPECTACLE AUDIO VISUEL ACTION CULTURELLE |
| 31 BANQUES ASSURANCES CREDIT             | 24 EDUCATION RECHERCHE CULTURE   | 35 POLICE                                      | 19 TABACS                                   |
| 18 BOIS                                  | 23 FINANCES                      | 15 PORTS ET DOCKS                              | 12 TEXT HAB COURS                           |
| 34 CAPITAINE ET OFFICERS MARINE MARCHAND | 26 HABILLEMENT                   | 0 P.T  | 09 TRANSPORTS                               |
| 02 CHEMISOTS                             | 04 INDUSTRIES CHIMIQUES          | 25 SANTE PUBLIQUE PRIVEE EDUCATION SPECIALISEE | 12 TRAVAILLEURS DE L'ETAT                   |
| 39 COMMERCE DISTRIBUTION ET SERVICE      | 14 FILIPACOGT                    | 06 SOUS SOL                                    | 17 VERRE CERAMIQUE                          |
| 05 CONSTRUCTION                          | 46 MATIERES PLASTIQUES           | 03 SERVICES PUBLICS                            | 33 VOYAGEURS REPRESENTANTS                  |
| 08 EMPLOYES OMBRES SOCIALS               | 01 METALLURGI                    | 02 SERVICES PUBLICS                            | 44 SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES       |
|  | 40 OFFICIERS MECANIENS           |  | 11 SYNDICAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE         |
|  | 38 OFFICIERS RADIO ELECTRICIEN   |  |   |

ADRESSE DE CORRESPONDANCE ET DE FACTURATION

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom et prenom \_\_\_\_\_

Complément \_\_\_\_\_

Numero et rue \_\_\_\_\_

Commune ou lieu-dit \_\_\_\_\_

Code postal Bureau distributeur

DÉCOUPER SUIVANT LE POINTILLÉ

Si vous avez un numéro de compte à la V.O., indiquez les renseignements en face des flèches

→ \_\_\_\_\_ → \_\_\_\_\_  
Numéro de compte NOM

QUELLE EST VOTRE COMMANDE POUR CETTE VENTE DE MASSE (1)

(1) SI VOUS ETES DEJA DIFFUSEUR, LA QUANTITE INDIQUEE SERA EXPEDIEE EN PLUS DE VOTRE DIFFUSION NORMALE

\_\_\_\_\_

**LES DÉPÔTS SERONT SERVIS EN PRIORITÉ**

**A UN DÉPÔT**  
(voir liste en pages intérieures)

INDIQUEZ LE DEPOT CHOISI

\_\_\_\_\_

LIEU DU DEPOT

\_\_\_\_\_

Numero du dépôt

**PAR LA POSTE A L'ADRESSE CI-DESSOUS**  
(à éviter au maximum car risque de réception tardive)

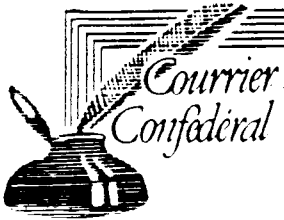
Nom et prenom \_\_\_\_\_

Complément \_\_\_\_\_

Numero et rue \_\_\_\_\_

Commune ou lieu-dit \_\_\_\_\_

Code postal Bureau distributeur



# SANTE-PROTECTION SOCIALE

## ELECTIONS SECU

---

### LA DEMOCRATIE BAFOUEE

déclare Thérèse POUPON au nom de la CGT.

Le gouvernement vient d'annoncer son refus d'organiser les élections des administrateurs de la Sécurité Sociale. En les reportant en mar 1991, voire en les supprimant, le gouvernement espère ainsi que certaines organisations syndicales se sentiront les mains plus libres pour soutenir les mesures "douloureuses" en préparation dans le cadre du marché unique européen. Celle-ci ont nom :

- recul de l'âge de la retraite,
- réduction des retraites et pensions, des prestations familiales et maladie,
- nouveaux prélèvements sur les salaires, y compris celles et ceux qui sont trop pauvres pour être imposables.

Il est urgent de s'opposer avec toute la force qui convient à ces nouveaux coups de force.

Rien n'est plus hypocrite que le discours du projet de loi du Xème Plan déclarant l'attachement du gouvernement au niveau actuel de la protection sociale tout en prenant les mesures qui y portent gravement atteinte.

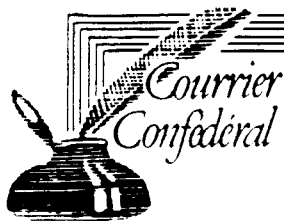
La C.G.T. ne laissera pas faire.

Elle met tout en oeuvre pour que s'exprime massivement l'opposition de toutes celles et de tous ceux qui refusent ce recul de civilisation.

oOo

Face aux nouvelles attaques contre la SECU, au coup de force pour remettre en question les élections démocratiques à la Sécu :

- développez l'information et l'action dans les entreprises,
- faites entendre au Premier Ministre la colère des assurés sociaux.



## POLITIQUE REVENDICATIVE

### AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Signera, signera pas ... ? Au delà de la nécessaire bataille à mener pour faire prendre conscience à l'ensemble des salariés de la nocivité de cet accord, il n'en demeure pas moins qu'il a un seul objectif : **casser l'emploi en ouvrant en grand les portes de la précarité.**

Il est donc indispensable de poursuivre et prolonger la mobilisation pour rester vigilants et lutter sur nos revendications, pour créer le rapport de forces et imposer que les négociations, tant au niveau des branches que des entreprises, portent sur les revendications des salariés à mieux vivre et non sur celles des patrons pour encore plus de profits.

Nous devons tout faire pour multiplier les succès revendicatifs dans les entreprises pour faire échec à l'offensive des forces du Capital contre les droits et garanties des salariés.

Cet Accord du C.N.P.F. n'est qu'un des supports logistiques de la politique parfaitement cohérente à laquelle les salariés ont à faire face (rappelons pour mémoires les autres éléments : - le Plan ROCARD pour l'Emploi, - les Mesures SOISSON d'Aide à la Modernisation des Entreprises, - le Xème Plan, - le Renouveau du Service Public de ROCARD).

Alors, tout de suite, partout, il nous faut **être à l'offensive**, sans attendre, pour les obliger à venir discuter sur la base des revendications des salariés que nous aurons fait grandir, démocratiquement à partir de nos propositions.

Il faut que dans chaque entreprise de production, de service, de commerce, claque haut et fort l'exigence massive d'un **"A TABLE SUR NOS REVENDICATIONS"**.

La modernisation des entreprises doit être porteuse de progrès social.

\* \* \*

### ACCORD AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL : UNE TERRIBLE MACHINE DE GUERRE

Il n'y a pas un seul article de cet Accord qui soit porteur de progrès pour les salariés.

Bien au contraire. Derrière des formules qui pourraient être alléchantes pour ceux qui cherchent prétexte à justifier leur signature, il y a, tout du long, l'accélération du recul social que le Patronat veut faire entrer dans la vie, à coués forcés, bien au delà de la situation déjà douloureusement vécue dans de nombreuses entreprises.

#### Une machine à broyer l'emploi :

Si le préambule de l'Accord parle d'amélioration et de consolidation de l'emploi, immédiatement après l'utilisation de l'emploi précaire est introduite et développée tout le long des Articles.

Ce que vise cet Accord, c'est bien de donner aux patrons les possibilités maximales de généraliser toutes les formes d'emplois précaires, de temps partiel, de travail intermittent et, en bout de course, les licenciements de tous les salariés qui seront jugés a priori inadaptables.

Nulle part on ne parle d'emploi stable. La mise en avant du travail intermittent, comme dans le Groupe DEVANLAY-LACOSTE, c'est le travail instable à vie, l'instabilité du salaire, des congés, la mise à bas des droits et garanties.

= **c'est la précarité de l'emploi.**



### Une machine à laminer les salaires :

dont la finalité est de réduire encore "les coûts salariaux" et de casser toute notion du nécessaire paiement de la force de travail :

- \* Ne plus payer les heures supplémentaires et le chômage partiel par la modulation des horaires et le travail intermittent.
- \* Surtout pas reconnaître les qualifications et ne pas avoir à les rémunérer.
- \* Individualiser les salaires et toutes les formes de rémunération.

= **C'est la précarité du salaire.**

### La Réduction du Temps de Travail passe complètement à la trappe :

Et c'est déjà ce qui se passe dans les entreprises où la modulation est appliquée.

Cet Accord devrait permettre, avec la modulation des horaires d'allonger le temps de travail sur l'année. La notion d'horaire moyen est un leurre. Ce sont des horaires complètement chamboulés que le patronat veut instaurer.

Dans la conception de l'Accord, la Réduction du Temps de Travail ne peut être liée qu'à "son aménagement pour garantir l'accroissement des capacités de production et de productivité".

Ce que recherche le Patronat, c'est d'imposer partout l'Annualisation du Temps de Travail et, comme le précise ce texte, de mettre en place "la gestion du travail sur plusieurs années".

C'est bien la remise en cause du paiement des heures supplémentaires et des repos compensateurs.

### Des conditions de travail inhumaines :

Les patrons veulent "dissocier le temps de travail des hommes et la durée d'utilisation des moyens de production et des services".

Pour cela, il veulent pouvoir généraliser, au-delà de ce que prévoit la législation, le travail en continu par le développement du travail de nuit, du dimanche, la multiplication des équipes, des changements d'horaires, au bon vouloir du patron, des périodes de travail, des périodes sans travail, sans aucune régularité.

= **C'est la vie hachée, par à coup.**

Tout cela augure déjà bien de la multivalence qu'ils vont tenter d'imposer par la mobilité professionnelle dans la prochaine discussion.

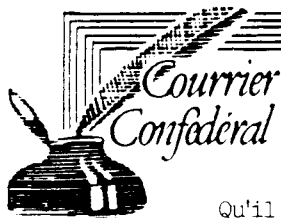
### une formation moulinette :

Elle est conçue comme un moyen de sélection des salariés dans l'entreprise. Il y a ceux dont "le niveau de compétence" peut être élevé pour répondre "aux exigences de la compétitivité" et les autres ... les inadaptables, en fait les jetables, ceux qui seront licenciés.

Elle est destinée à répondre seulement aux besoins de l'entreprise en gains de productivité et surtout pas aux besoins de qualification des salariés. C'est la formation pour la multivalence.

Enfin, la formation doit servir à "remplacer les majorations pour heures supplémentaires" et dans le cadre de la réduction du temps de travail. Autrement dit, le salarié paie sa formation sur son temps de loisirs.

\* \* \*



Qu'il s'agisse de l'Emploi, des salaires, des Conditions de Travail, de la Formation, tout dans cet Accord va à l'opposé des aspirations des salariés et de leurs revendications.

Cet Accord, qu'il serait d'ailleurs plus juste d'appeler de Flexibilité du Temps de Travail, est conçu pour laisser les mains libres au Patronat pour pousser, partout à une exploitation maximale.

**Il est combattu sur tous les points, dès aujourd'hui, dans toutes les entreprises.**

\* \* \*  
\* \*  
\*

#### NEGOCIATION INTERPROFESSIONNELLE "AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL"

##### SEANCE DU 21 MARS 1989 - DECLARATION DE LOUIS VIANNET

Pour tenter d'obtenir la caution des organisations syndicales, le C.N.P.F. a multiplié les aménagements de forme et de présentation de son texte.

Mais le fond reste plus que jamais le même.

Il s'agit bien de légitimer l'ensemble des dispositions à l'appui desquelles les patrons veulent, par le biais des branches ou des entreprises, faire entrer dans la vie, un aménagement de la législation du travail.

Touchant aux heures supplémentaires, aux conditions du travail de nuit ou des dimanches, au travail intermittent, à temps partiel, autrement dit à l'ensemble des possibilités de faire **travailler plus, plus vite, et plus longtemps**, les soi-disant contreparties, elles mêmes, vont dans le même sens.

Laisser ce dispositif entrer dans la vie, c'est, non seulement ouvrir les vannes de la précarité sous toutes ses formes, mais c'est donner des armes nouvelles pour casser l'emploi.

Tous les exemples existant confirment cette appréciation.

Plus de flexibilité, plus de précarité, c'est moins d'emplois et plus de profits.

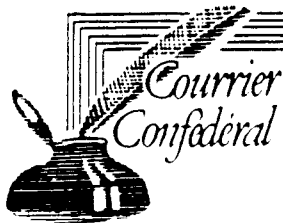
Le texte est conçu pour faciliter l'accélération de ce processus dévastateur de l'emploi dans notre pays.

La C.G.T., qui a déjà fait beaucoup pour alerter les salariés, continuera sans faiblir sa campagne de dénonciation de ces objectifs.

Elle appelle d'ores et déjà toutes ses organisations à poursuivre et intensifier leurs efforts de mobilisation.

**Tout doit être fait pour barrer la route à cette nouvelle phase de l'offensive patronale.**

\* \* \*



# POLITIQUE REVENDICATIVE FEDERATION T.H.C.

## DES SUCCES A VALORISER

### CONTRE LA FLEXIBILITE : SUCCES DANS LA LUTTE

Les patrons du Textile poursuivent leur bataille acharnée pour imposer la flexibilité, la précarité, dans les entreprises.

Cette flexibilité, les salariés la rejettent en se mobilisant massivement avec la C.G.T. et empêchent ainsi la signature d'un accord que le Patronat tente d'obtenir par tous les moyens.

La Direction de **RHONE-POULENC TEXTILE** cherche tous les moyens de faire passer dans la vie sa politique de casse de l'emploi, de précarisation de la situation des salariés.

Une nouvelle fois, elle vient d'être mise en échec.

Le 21 Mars 1989, tous les RHONE-POULENC TEXTILE, appuyés par des entreprises Rhône-Poulenc de la Chimie, par des entreprises de la filière Textile/Habillement/Cuir Rhône-Alpes, se sont donnés rendez-vous sur le site Rhône-Poulenc de HIERES SUR AMBY (38), pour exiger :

- \* l'embauche définitive des temps partiels,
- \* le paiement des 4 jours de mise à pied de 4 magasiniers,
- \* le maintien des transports payés pour les salariés Rhône-Poulenc Hières sur Amby.

24 entreprises étaient présentes à Hières sur Amby, dont 14 unités de Rhône-Poulenc venues de toute la France (Colmar, Givet, Arras, Valence, Vénissieux, Grenoble, etc.). Plus de 200 personnes au total pour venir exiger sur place que soient satisfaites les revendications.

La région C.G.T., l'U.D., les U.L., la Fédération T.H.C. ont contribué à faire de ce rassemblement un grand succès. Le rassemblement a aussi entraîné des pétitions, des débrayages contre la flexibilité le 21, ainsi comme à Valence, un car de salariés ont tenu à venir témoigner leur sympathie aux sanctionnés et crier leur opposition à la flexibilité.

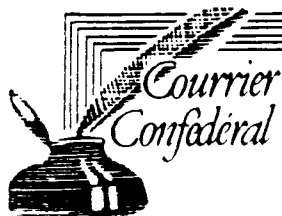
Entreprise nationale qui fait de gros bénéfices, Rhône-Poulenc doit éliminer la flexibilité en utilisant judicieusement les technologies nouvelles, tout comme les directions doivent respecter le droit syndical, la C.G.T. et ses élus.

A l'issue de la manifestation organisée dans l'usine, une délégation, composée d'un camarade de chaque site, a envahi le bureau du patron. Premier pas non négligeable :

**La Direction recule et embauche à Temps Plein, tous les salariés (essentiellement des femmes) actuellement en Temps Partiel. 18 personnes sur le site de Hières sur Amby sont concernées.**

La lutte se poursuit pour exiger impérativement le paiement intégral des 4 jours de mise à pied des magasiniers.

Ce premier succès à Hières sur Amby pour des embauches définitives de salariés à temps partiel doit se généraliser dans tout le Groupe RHONE-POULENC et au-delà. Ce qui est possible à Hières sur Amby doit l'être aussi ailleurs.



PEAUDOUCE = LES 6.000 FRANCS : PREMIERS SUCCES

Ils ont gagné ! C'est l'action des salariés, toutes catégories confondues, qui a contraint la Direction à lâcher du lest sérieusement sur les salaires.

Restant parmi les plus mal payés de toutes les industries, les salariés du Textile et ceux de PEAUDOUCE en l'occurrence (des unités nordistes et vosgiennes notamment) veulent mettre un terme à cette injustice.

Le Groupe a de l'argent, la productivité augmente, tout indique donc que le patron peut payer et ses arguments sur la nécessaire compétitivité du Groupe par la stratégie de la baisse du pouvoir d'achat ont dû être rangés au placard sous la pression de l'action.

Depuis plus de 3 semaines, les grèves se sont succédées avec succès et tenacité en vue de la préparation de la négociation salariale annuelle. La Direction, de moins en moins rassurée, craignait une grève générale difficile pour elle à enrayeur une fois déclenchée. Depuis plusieurs semaines donc, la négociation s'est préparée par une consultation de vote massive et démocratique sur le niveau des revendications à exiger le jour de la discussion.

Les revendications, débattues collectivement et proposées au vote, étaient :

- 1.500 Francs tout de suite,
- et 6.000 Francs de salaire minimum dans le Groupe.

Sur 1.500 salariés consultés, 1.226 ont répondu favorablement aux propositions faites et ont même exigé de vive voix aucun autre compromis.

La Direction a dû reculer sérieusement et céder tout de suite :

- \* **Le minimum à 6.000 Francs dans le Groupe;**
- \* **150 Francs mensuels dès Janvier 1989 (effet rétroactif);**
- \* **1% en Avril , plus 1 % en Juillet 1989, plus 1 % en Novembre 1989.**

Suite à ces propositions, un nouveau vote s'est organisé à main levée cette fois dans les ateliers et bureaux. Compte tenu du bas niveau des salaires dans le Groupe, ces propositions ont été considérées par les salariés comme très positives et ceux-ci ont souhaité que la C.G.T. conclue un accord sur ces bases, ce qui a été fait après débat.

Cette victoire importante a renforcé le climat de lutte et de confiance pour la C.G.T. du Groupe et pour son action, en même temps que cela a montré que **nous arrachons des succès plus probants quand la C.G.T. est forte et active.**

Cela a démontré aussi que **les 6.000 Francs sont possibles** et que tous les salariés peuvent être augmentés correctement. **Ce qui est vrai chez PEAUDOUCE, l'est aussi ailleurs.**

Fort de ce succès et de cette ambiance nouvelle **dans le Groupe une grande campagne d'adhésion est en cours dont on reparlera.**

\* \* \*



**CHEZ DEVANLAY - LACOSTE, LA DIRECTION DOIT FAIRE MARCHÉ ARRIÈRE SUR LA FLEXIBILITÉ**

Alors que la Direction du Groupe avait voulu imposer la Flexibilité contre l'avis majoritaire des salariés et des syndicats, elle a dû reculer à grande vitesse.

La signature de la C.F.T.C. et de la C.G.C. n'a pas eu raison de la résistance des travailleurs et de la C.G.T. Les heures de grèves se sont multipliées dans les différentes unités du Groupe, elles ont redoublé lors de la Journée d'Action du 21 puis à nouveau le 23 Mars.

Le refus des salariés et de la C.G.T. de voir appliquer la Flexibilité dans le Groupe s'est enfin concrétisé, la direction devant reconnaître, contrainte et forcée, que la C.G.T. avec F.O. et la C.F.D.T. faisaient l'essentiel de la représentativité des salariés.

Cela rendait donc caduc et inapplicable l'Accord de la honte. La C.F.T.C., la C.G.C. et la Direction étaient donc renvoyées d'un même bloc à leurs chères études.

Hargneuse, la Direction distribuait aussitôt aux salariés un tract menaçant les travailleurs de licenciement par la "faute" de la C.G.T. et remettant en cause, par la même occasion, les augmentations de salaires arrachées par la lutte.

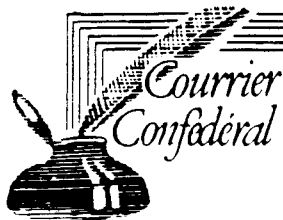
La réaction du syndicat a été immédiate et largement suivie par les salariés.

Non seulement **l'Accord de Flexibilité ne s'appliquera pas** mais, en outre, les salariés se sont mis en grève aussitôt en réclamant la totalité des augmentations de salaires qui avaient été prévues pour 1989 !

Les patrons ont vraiment du fil à retordre sur la Flexibilité dans le Groupe DEVANLAY-LACOSTE.

**Confiants du succès obtenu sur la Flexibilité, la lutte se poursuit plus que jamais dans le Groupe pour exiger la réduction de la Durée du Travail à 35 heures sans perte de salaire.**

\* \* \*  
\* \*  
\*


**C.C.J.**

**L'U.D. DU NORD AVEC SON CENTRE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE  
PREPARE LES 13 ET 14 AVRIL 1989**

Après un bureau de l'U.D. consacré entièrement aux questions de la jeunesse et au développement de l'activité C.G.T. pour la lutte contre la précarité, le temps fort confédéral des 13 et 14 avril se prépare activement sur le terrain au quotidien.

**A La SOTEXO** (Métallurgie) : Les 200 jeunes qui par la lutte ont arraché de passer en CDI poursuivent l'action sous de multiples formes avec l'ensemble des salariés pour les salaires. Aux dernières élections de Délégués du Personnel, un de ces jeunes a été élu. C'est lui qui a été désigné par ses copains pour participer les 13 et 14 avril à Paris. Sans attendre, un débat réunissant la Direction syndicale et les jeunes a eu lieu. Les jeunes avec la C.G.T. ont décidé d'organiser une délégation chez le tolier pour leurs revendications.

**A la REDOUTE** (Commerce) : sur 6 000 salariés dans l'entreprise, 3 000 sont intérimaires. Le succès obtenu aux 3 Suisses leur a donné des idées.

Le 21 mars, dans le cadre de la journée d'action confédérale, ils ont décidé de passer à l'action : le matin, distribution de tracts, le midi prise de parole, débat à la cantine, à 16 H rassemblement dans la cour avec lâché de ballons aux couleurs des revendications.

Ils décideront avec les salariés présents des formes d'action pour la suite pour gagner l'embauche en CDI des intérimaires.

**Chez BIDERMAN** (Chimie). 40 jeunes en C.D.D. vont se trouver à la rue le 31/3.

Une première réunion a eu lieu avec 20 jeunes précaires. Ils ont décidé d'aller voir les 20 autres pour élaborer ensemble leurs revendications et décider des formes d'action.

**Aux ASTURIENNES** (Métallurgie).

Un premier débat s'est tenu avec la direction syndicale et 7 jeunes nouvellement syndiqués. Une tournée des ateliers va se faire, Bon Plan et France-Espoir en main. Une journée renforcement est décidée pour le 4 avril. Objectif : 20 adhésions.

Le délégué pour les 13 et 14 avril sera élu dans les ateliers à partir de ce travail au plus près. La question de l'action sera évidemment à l'ordre du jour.

**A l'HOPITAL DE SECLIN** (Santé).

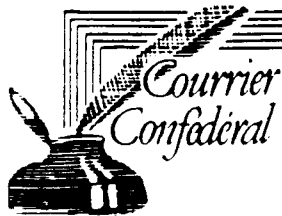
Après un débat avec la direction syndicale, un état des lieux a été dressé. Bilan : 48 TUC qui travaillent sur des postes de titulaires ; un besoin important d'effectifs dans de nombreux secteurs.

Un travail service par service est engagé pour définir les besoins en emplois, le niveau des revendications, les formes d'action avec le souci d'associer les jeunes précaires.

**LE 7 AVRIL** : Réunion du CDJ élargi aux délégués pour les 13 et 14 avril.

La réunion sera suivie d'une Conférence de Presse avec des témoignages concrets et des exemples de luttes et succès.

**Le 14 AVRIL** : Plusieurs UL réfléchissent à l'organisation d'écoutes collectives du direct organisé à l'aide de T.S.F., qui sera suivi d'initiatives de luttes dans les entreprises des localités concernées.... A réfléchir ailleurs .....



De multiples initiatives se déroulent actuellement sous des formes diverses dans les entreprises de 16 départements.

Avec le "Bon Plan", des centaines de jeunes précaires ont été contactés et de nombreuses initiatives sont en cours de préparation.

#### Dans la Santé

Une initiative avec les jeunes de la profession se déroulera le 22 mars 1989.

Dans la Haute-Garonne (31) : Un rassemblement départemental de la jeunesse et des précaires aura lieu le 30 mars à Toulouse.

#### Dans le Morbihan (56)

Un rassemblement avec 150 jeunes est en cours de préparation pour le 22 juin. Il sera suivi d'une initiative de luttes coordonnée sur Lorient.

#### A E.D.F.

Dans le prolongement de leur rencontre nationale des précaires, 8 rencontres régionales à Pantin, Amiens, Rennes, Nancy, Toulouse, Limoges, Avignon et Lyon sont en préparation.

Le C.F.J. du Verre et de la Céramique organise une rencontre nationale des jeunes les 10 et 11 juin.

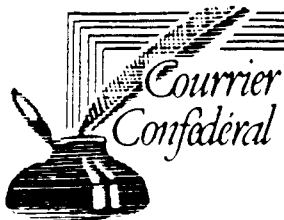
Dans la Construction : une réunion du CFJ élargie aux jeunes précaires des entreprises ciblées se déroulera le 5 avril pour déterminer le profil des futurs délégués les 13 et 14 avril au Rassemblement national contre la précarité.

Dans la Seine Maritime (76) : Le Bureau de l'UD décide une rencontre de jeunes en situation précaire pour le 30 mars avec l'objectif de participation : 2 par UL, 2 par Union professionnelle.

Dans le Cher (18) : A Carrefour, grève de 30 jeunes caissières. Elles obtiennent l'augmentation du nombre d'heures de travail pour l'ensemble des contrats à temps partiel, des promesses d'embauches. L'action se poursuit pour leur concrétisation.

Les premiers délégués ont été élus au cours de multiples initiatives déjà tenues.

Par ailleurs, dans le cadre des luttes, depuis le début de l'année ce sont 1 378 jeunes qui ont adhéré à la C.G.T.



# ORGANISATION

## CALENDRIER DES GRANDES CONSULTATIONS NATIONALES 1989

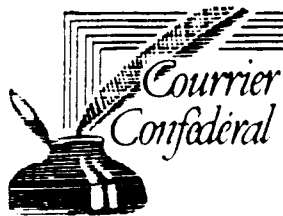
PLUS DE 6 MILLIONS DE SALARIES SONT CONCERNES  
DONT 16 ELECTIONS DE PLUS DE 100.000 INSCRITS

### 1ER TRIMESTRE 1989 : 7 ELECTIONS - 905.382 SALARIES

|    |         |   |         |
|----|---------|---|---------|
| 16 | JANVIER | Référendum de représentativité (Ministère de la Culture) F.E.R.C.                   | 14.000  |
| 31 | JANVIER | Chambres d'Agriculture (Organismes Sociaux - Agroalimentaire - Secteurs Financiers) | 413.040 |
|    | FEVRIER | C.A. ORKEM (Chimie)   | 10.742  |
| 2  | MARS    | CAP Affaires Sociales   | 9.900   |
|    | MARS    | CAP Administration Centrale (Services Publics)                                      | 1.200   |
|    | MARS    | CAISSE DES DEPOTS (Finances)  | 6.500   |
| 14 | MARS    | CAP P.T.T.  | 450.000 |

### 2EME TRIMESTRE 1989 : 41 ELECTIONS - 3.614.553 Salariés

|              |       |   |           |
|--------------|-------|---|-----------|
| 1            | AVRIL | ISICA (Caisse de retraite) Agroali. commerce  | 950.000   |
| 11           | AVRIL | CAP - PITE (Equipement)                       | 6.000     |
| 19           | AVRIL | C.A. RENAULT (Métaux)                         | 100.000   |
| 26           | AVRIL | C.A. SNPE (Travailleurs de l'Etat)            | 6.400     |
| 25           | AVRIL | C.A. SNIAS (Métaux)                           | 40.000    |
| FIN          | AVRIL | C.A. SNECMA (Métaux)                          | 25.000    |
| 28           | AVRIL | C.A. Affaires Sociales                        | 9.880     |
| AVRIL A JUIN |       | CRI (Caisse de Retraite des Métaux)           | 250.000   |
| AVRIL        |       | Référendum CTP - Affaires Sociales            | 25.000    |
| AVRIL        |       | CAP - Préfectures (Services Publics)          | 18.000    |
| AVRIL        |       | CAP - Travailleurs de l'Etat                  | 9.040     |
| AVRIL        |       | CAP - Centrale Finances                       | 6.500     |
| AVRIL        |       | CTP - Anciens Combattants (UGFF)              | 1.000     |
| MAI          |       | CTP - Collectivités territoriales (S.Publics) | 1.350.000 |
| MAI          |       | C.A. - E.D.F./G.D.F.                          | 150.000   |
| 23           | MAI   | C.A. RHONE POULENC (Chimie)                   | 44.135    |
| 25           | MAI   | C.A. - SEITA (Tabacs)                         | 6.500     |
| 29/30        | MAI   | C.A. - THOMSON (Métaux)                       | 65.800    |
| 16/5-6/06    |       | C.A. - B.N.P. (Secteurs Financiers)           | 40.000    |
| JUIN         |       | C.A. - BULL (Métaux)                          | 20.200    |
| 13           | JUIN  | C.A. - PECHINEY (Chimie)                      | 26.548    |
| 17           | MAI   | C.A. - C.I.C. (Secteurs Financiers)           | 26.000    |
| 23           | MAI   | C.A. - AEROPORT DE PARIS (Transports)         | 5.500     |
| 6            | JUIN  | C.A. - ELF AQUITAINE (Chimie)                 | 42.500    |
|              |       | C.A. - RATP (Transports)                      | 39.000    |
|              |       | C.A. - IRCHA (Chimie)                         | 250       |
| 25           | MAI   | C.A. - COFACE (Secteurs Financiers)           | 1.000     |
| 23           | MAI   | C.A. - CREDIT LYONNAIS (Secteurs Financiers)  | 40.000    |
| JUIN         |       | C.A. - ONF (Agroalimentaire)                  | 6.000     |
|              |       | C.A. - AIR FRANCE (Transports)                | 24.500    |
|              |       | C.A. - AIR INTER (Transports)                 | 7.000     |
| 6            | JUIN  | C.A. - UAP (Secteurs Financiers)              | 17.000    |



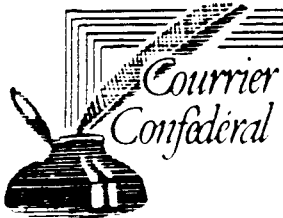
|        |  |        |
|--------|--|--------|
| 1 JUIN | C.A. - G.G.M.F. (Marins)                   | 6.000  |
|        | C.A. - GAN (Secteurs Financiers)           | 8.000  |
|        | C.A. - AGF (Secteurs Financiers)           | 8.000  |
|        | C.A. - Charbonnages de France (Sous-Sol)   | 30.000 |
| 23 MAI | C.A. - C.E.A. (Energie Atomique)           | 40.000 |
| 23 MAI | C.A. - COGEMA (Energie Atomique)           | 10.000 |
| MAI    | CAP - Affaires Sociales (Services Publics) | 2.000  |
| JUIN   | CAP - METEO (UCFF)                         | 2.800  |

**Prévu le 1er semestre mais date non fixée**

|                   |         |
|-------------------|---------|
| MUTUALITE (Santé) | 300.000 |
|-------------------|---------|

**3EME TRIMESTRE 1989 : 9 ELECTIONS - 4.673.000 SALARIES**

|            |  |           |
|------------|--|-----------|
| 25 OCTOBRE | MSA (Organismes Sociaux - Agroalimentaire - Secteurs financiers)       | 1.200.000 |
| OCTOBRE    | CNRCACL (Santé - Services Publics)                                     | 1.900.000 |
| 26 OCTOBRE | C.A. - CAS (Energie)   | 236.000   |
| OCTOBRE    | C.A. - Etablissements du 2ème degré de l'enseignement supérieur (UCFF) | 600.000   |
| OCTOBRE    | Sécurité Sociale Minière (Sous-sol)                                    | 300.000   |
| OCTOBRE    | C.E. des Cheminots   | 207.000   |
| DECEMBRE   | D.P. des Cheminots   |           |
| NOVEMBRE   | CAP - Police   | 100.000   |
| FIN 89     | ASA - Travailleurs de l'Etat   | 130.000   |



## PAIX et DESARMEMENT

### A T T E N T I O N

Chaque Union départementale et Fédération a reçu ou recevra prochainement un courrier du SECTEUR PAIX ET DESARMEMENT donnant les orientations et les documents utiles pour alimenter la campagne **pour la réduction des dépenses de surarmement**, à laquelle le Bureau Confédéral demande de donner une nouvelle impulsion dans les mois d'avril et mai, période précédant le débat au Parlement sur l'actualisation de la loi de Programme militaire que le gouvernement veut réviser à la hausse.

Ce courrier contient notamment :

- \* une déclaration du Bureau Confédéral
- \* un modèle de tract "Encore plus de milliards pour le surarmement ?"
- \* un modèle de pétition "les salariés prennent la parole".

\*\*\*\*\*